

JEUDI 23 JUIN, CHEZ ORPEA PERSONNELS ET USAGERS EXIGENT DU RESPECT

NOUS, SALARIÉ·E·S, SOMMES MÉPRISÉ·E·S ET NOUS NOUS MOBILISONS POUR :

- ▶ **Des effectifs et des moyens, pour améliorer la prise en charge des résident·e·s, pour améliorer nos conditions de travail**
- ▶ **L'augmentation de nos salaires et cette année, pour le versement de la prime dite « d'intéressement » (750 €), versement refusé par la Direction du Groupe !**
- ▶ **La démocratie et le respect du droit syndical : Le Groupe ORPEA a organisé la création d'un syndicat « maison », outil de la Direction pour éviter les revendications (voir Rapport de l'IGAS de mars dernier). La CGT Santé a saisi la justice : le 23 juin, le tribunal de Puteaux examinera cette requête**

VOUS, USAGERS, ÊTES AUSSI :

- ▶ **MÉPRISÉS** : Par la Direction du Groupe ORPÉA, car c'est sur le volet « hébergement » payé par les résident·e·s et/ou leurs familles que le Groupe réalise l'essentiel de ses profits. Pour exemple le prix de journée d'une chambre seule y est, en moyenne, 40 % plus élevé que dans le secteur public ou non lucratif. Quant à l'alimentation, les révélations du journaliste, auteur du livre « Les fossoyeurs » sont éloquentes. Elles ont toutes été confirmées par le rapport d'enquête de l'IGAS.
- ▶ **MÉPRISÉS** : Par le Gouvernement, qui n'a pas respecté la promesse faite en 2018 lors du Congrès de la Mutualité Française : la création d'une « Loi historique » (propos du Président Macron) pour la prise en charge et le financement de la perte d'autonomie des Personnes âgées.

Cette « promesse » a été remplacée par quelques mesures dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2022, comme notamment, la création de 10 000 emplois dans les EHPAD, sur 5 ans, soit 2 000 emplois par an, et ce, à partir de... 2023 !

Quant au financement de la perte d'autonomie, considéré par la majorité de la population comme une priorité nationale car source d'angoisse pour 80 % des personnes âgées de plus de 75 ans, ce n'est pas la « 5^e branche » dite de l'autonomie et financée à 90 % par la CSG, qui va répondre à vos besoins et à vos préoccupations !



Nous vivons plus longtemps, grâce aux progrès de la médecine, à l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène, aux acquis sociaux « conquis » par les luttes sociales : congés annuels, réduction du temps de travail, droit à la retraite...

Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans (âge moyen nécessitant une ou des aides à domicile ou en établissement) atteindra d'ici à 2060 plus de 5 millions de personnes : là où les groupes privés, tels ORPÉA ou KORIAN, y voient un marché à conquérir...

Nous y voyons un enjeu de solidarité nationale et exigeons une prise en charge par la Branche Maladie de la Sécurité Sociale, financée par les cotisations sociales des salarié·e·s et des entreprises !

PERSONNELS ET USAGERS, EXIGEONS ENSEMBLE :

**NOUS, SALARIÉ·E·S, SOMMES MÉPRISÉ·E·S
ET NOUS NOUS MOBILISONS POUR :**

- ▶ **L'intégration dans le Service Public des Ehpad privés à but lucratif**
- ▶ **Un plan de formation et de recrutement de 200 000 emplois dans les Ehpad, pour le bien-être des résidents et des personnels**
- ▶ **Un financement des besoins par la Sécurité Sociale et l'arrêt des exonérations patronales de cotisations sociales (exonérations dont a largement profité le Groupe Orpéa !)**
- ▶ **L'augmentation des salaires des personnels : prendre soin est un métier qui doit être rémunéré à sa juste valeur sociale !**



Ce dessin fait référence au Département des Landes qui a choisi, il y a plusieurs années, de lutter contre « la marchandisation des personnes âgées ».



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Etablissement (nom et adresse) :

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - orga@sante.cgt.fr - Tél. : 01 55 82 87 59